CONSEIL MUNICIPAL d'ORIGNÉ

SÉANCE du 11 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Origné dûment convoqué le huit janvier s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de : Monsieur Daniel PIEDNOIR, maire

Étaient présents : MM BOÉTTI Martine, BOUTIN Olivier, HESTEAU-RIBAULT Élodie, LEBOCEY Emilie, LEBRUN Bettina, LEGER David, MAZURE Romain, PIEDNOIR Daniel, POTIN Jean-François et THOMAS Yannick

Était absent excusé: LEMARIÉ Christophe.

Etait absent : M POTIN Jean-François

Le Conseil Municipal a désigné, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire Monsieur MAZURE Romain.

Nombre de Conseillers : En exercice : 11

 Quorum :
 06

 Présents :
 09

 Votants :
 09

ORDRE DU JOUR

Devis travaux aménagement cimetière

4 entreprises ont répondu à la demande de devis pour les travaux du cimetière :

Lochard-Beaucé : 18 648.50 € HT

GOBAIN Maxime: 18 895.50 € HT

Naturéa Aménagement O'Norm : 20 826.38 € HT

Eurovia: 35 264.00 € HT

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal

VALIDE l'offre de l'entreprise Lochard-Beaucé pour un montant de 18 648.50 € HT soit 22 378.20 € TTC,

AUTORISE le Maire à signer tous les documents permettant la mise en œuvre des travaux.

Questions diverses

Distributeur de pain :

→ Une demande par courrier a été faite pour une pose de machine à pain, Le Conseil Municipal refuse l'installation.

Commerce ambulant

→ Un commerçant demande à installer son camion pour de la vente de pizza. Le Conseil Municipal refuse l'installation.

Café papote

La Communauté de communes de Château-Gontier demande une salle pour une réunion « Café Papote ». Faire suivre la demande à la bibliothèque.

Liste électorale

Suite à la réforme de la gestion des listes électorales, il faut indiquer à la Préfecture, le nom du conseiller municipal participant à la commission électorale, Martine BOETTI est désignée par M. le Maire.

Délégué de l'administration : Mme DUBOYS FRESNAY Laurence

Délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance, il est proposé 3 personnes :

- M. REVERDY Daniel
- M. LECHANTEUX Daniel
- Mme LELIEVRE Martine

Date à retenir

Prochain conseil municipal: vendredi 1 février 2019 à 20h00.

Séance levée à 22h45.